

MOBILITÉ INTERNATIONALE DES ALTERNANTS

SYNTHÈSE DES SITUATIONS POSSIBLES

	MOBILITÉ INTERNATIONALE	MOBILITÉ INTERNATIONALE		
		MOBILITÉ D'ÉTUDES	MOBILITÉ DE STAGE	MOBILITÉ HYBRIDE
Définition	Période de formation ou de travail dans un organisme d'accueil à l'étranger, que ce soit en Europe ou dans le reste du monde.	Période de formation dans une université ou école à l'étranger	Période de travail dans un organisme d'accueil (entreprise, laboratoire, ONG, administration) à l'étranger	Période de mobilité physique (étude ou stage) précédée ou suivie d'activités à distance apportant une valeur ajoutée pédagogique (méthode de travail, partie d'un projet...)
Période	En fonction du type de mobilité (sur un temps de formation ou de travail)	Sur une période de formation ou entreprise	Sur une période entreprise	Sur une période de formation ou entreprise
Durée	Maximum 12 mois, dans la limite de 50% de la durée totale du contrat d'alternance	60 jours minimum de mobilité physique dans l'organisme d'accueil		De 5 à 30 jours maximum de mobilité physique dans l'organisme d'accueil
Reconnaissance	Reconnaissance d'ECTS* possible en fonction de la formation	Reconnaissance d'ECTS*	Reconnaissance d'ECTS* possible en fonction de la formation	Reconnaissance d'ECTS* si mobilité d'études, en fonction de la formation si mobilité de stage
Financement (Pour le versement des aides financières, les délais varient en fonction des règles et procédures de l'organisme de financement.)	Financement OPCO variable en fonction du secteur d'activité de l'employeur (hors secteur public)**	Bourse Erasmus+ de minimum 500€/mois + forfait contribuant aux frais liés au voyage, variable en fonction de la destination		Forfait Erasmus+ de minimum 50€/jour en fonction de la durée de la mobilité + forfait contribuant aux frais liés au voyage, variable en fonction de la destination
Financements complémentaires		Compléments possibles liés aux critères d'inclusion (situation de handicap, affections longues durée, QPV, quotient familial...) et à l'utilisation de transports éco-responsables (train, bus, covoiturage...)		
Périmètre géographique (sous réserve de la situation géopolitique)	Monde entier	Europe (pays membres de l'UE + Islande, Liechtenstein, Macédoine du Nord, Norvège, Serbie et Turquie). Pour une mobilité individuelle, possibilité de départ hors Europe sur sélection (20% de l'enveloppe totale de la subvention Erasmus+)		

* Le système ECTS garantit la reconnaissance académique des études effectuées à l'étranger.

** Chaque branche dispose d'un **opérateur de compétences (OPCO)** agréé par l'Etat pour soutenir les entreprises dans la gestion des compétences et de la formation.

Le financement de la mobilité internationale des alternant.es varie d'un OPCO à l'autre.



POUR EN SAVOIR PLUS

Service mobilité internationale : mobilite@formasup-med.com

